



Marie-Noëlle Battistel

Députée de la 4^{ème} circonscription de l'Isère

La lettre d'info

Mars-Avril 2021

Crise sanitaire : le soutien aux professionnels impactés doit se poursuivre

En raison du regain épidémique que connaît notre pays, le Président de la République a été contraint d'annoncer, le 31 mars dernier, un nouveau confinement sur l'ensemble du territoire national.

Le 1er avril, soit le lendemain des annonces faites par le Président de la République, le Premier ministre prononçait une déclaration devant le Parlement, suivie d'un vote.

Mon groupe parlementaire n'a pas souhaité prendre part au vote, comme l'ensemble des groupes parlementaires hormis ceux de la majorité. En effet, la représentation nationale, par laquelle l'ensemble des français exerce sa souveraineté, n'a pas été consultée ni informée de l'évolution de la situation et ce n'est qu'une fois les annonces faites à l'ensemble du pays que le Premier ministre vient les présenter au parlement.

Pire encore, le vote qui suivait ce débat ne liait pas le gouvernement, c'est-à-dire que peu importe le résultat du scrutin, cela n'aurait eu aucune conséquence sur le détail des mesures.

C'est un déni de démocratie que nous avons souhaité dénoncer. Il en va de la compréhension des mesures sanitaires et de leur acceptabilité.

Avec la prolongation des contraintes, la situation de nombreux professionnels reste très difficile. Malgré les moyens mis par l'Etat dans le désormais fameux "coûte que coûte", les dispositifs ont d'innombrables lacunes



et la moindre situation atypique entraîne le rejet des demandes d'aides. Je consacre donc une grande partie de mon temps à accompagner des commerçants, des restaurateurs, des moniteurs de ski, des associations,... qui se heurtent, malgré leurs efforts, à l'incompréhension des services de l'Etat.

Côté vaccins, dans la circonscription les centres de vaccination éphémères de Bourg-d'Oisans ou de Seyssinet-Pariset auxquels je me suis rendue ont connu un franc succès. La politique vaccinale mise en place crée beaucoup de frustrations auprès des jeunes qui souhaitent être vaccinés au plus vite et des personnes aux métiers à risques qui n'ont pas encore accès à des créneaux, pourtant parfois laissés libres.

Le déconfinement s'annonce progressif dans les semaines à venir. Au moment où j'écris ces lignes, le Gouvernement vient d'annoncer quatre phases, là encore peu lisibles, d'une sortie de crise qui semble en décalage avec la réalité des contaminations, avec l'occupation des lits d'hôpitaux et avec le taux de vaccination. Espérons que nous restions collectivement prudents pour éviter une quatrième vague. Nos personnels de santé, très engagés depuis le début de cette crise, méritent nos efforts.

Hommage à Stéphanie Monfermé, policière à Rambouillet, lâchement assassinée

Toutes mes pensées vont à Stéphanie Monfermé, sa famille et ses proches. Cette policière de Rambouillet a été lâchement assassinée dans son commissariat le 23 avril dernier.

Une nouvelle fois, c'est toute la République qui est attaquée et qui doit faire face. Nos forces de l'ordre sont en première ligne et paient un lourd tribut. Je me suis rendue au centre de commandement de la Police nationale à Grenoble pour participer à l'hommage qui était rendu à Stéphanie Monfermé. Nous ne céderons rien.





IVG : le combat continue

Mon combat résolu en faveur d'un droit effectif à l'avortement dans notre pays continue. J'ai souhaité apporter ma signature au « manifeste des 343 » paru dans le Journal du dimanche le 5 avril dernier, à l'initiative du Planning familial.

Ce manifeste fait suite au premier « Manifeste des 343 » paru en 1971 afin d'appeler à dépénaliser l'avortement. 50 ans plus tard ce droit n'est pas encore pleinement effectif. J'ai pu le constater dans le cadre de la mission d'information relative à l'accès à l'IVG que j'ai menée en tant que Vice-Présidente de la Délégation aux droits des femmes,

Alors que la situation sanitaire a renforcé les inégalités et difficultés d'accès à l'IVG, et suite à l'obstruction parlementaire du groupe Les Républicains ayant empêché l'adoption de la proposition de loi renforçant l'effectivité de ce droit, nous appelons à l'allongement des délais légaux d'accès à l'IVG.

Afin d'accompagner cette tribune et de porter ce combat, nous portons un foulard vert le 30 mars dernier à l'Assemblée nationale, symbole du combat pour l'avortement en Argentine, qui a récemment légalisé ce droit.

Projet de loi Climat : une déception partagée

Depuis le 29 mars dernier, les journées à l'Assemblée nationale sont largement occupées à l'examen du Projet de loi renforcement la lutte contre le dérèglement climatique et ses effets. Cette loi devait être la grande loi sur le climat du quinquennat. Elle n'est vraiment pas à la hauteur et la déception de tous les acteurs engagés est immense.

C'est notamment le cas des 150 citoyens de la Convention qui ont délivré la note de 2,5/10 aux mesures prises par le Gouvernement. C'est aussi le cas des 110 000 manifestants, souvent jeunes, qui se sont rassemblés partout en France pour demander une « vraie » loi climat.

Ce texte est insuffisant pour répondre à l'objectif que le Gouvernement s'était fixé lui-même en lançant la Convention citoyenne : réduire d'au moins 40 % les émissions de gaz à effet de serre de la France d'ici 2030 (par rapport à 1990).

Ce d'autant que les objectifs de baisse d'émissions pour 2030 seront revus à la hausse dans les mois à venir afin de contribuer au nouvel objectif de baisse de 55 % des émissions acté au niveau européen.

Plusieurs mesures législatives ne figurent pas dans la loi climat. En particulier concernant la rénovation énergétique des bâtiments. Par ailleurs, la plupart des dispositions de ce projet de loi ne traduisent que très partiellement les

Commission d'enquête : mainmise sur la ressource en eau

Depuis le 1er avril, je siège chaque jeudi une grande partie de la journée au sein de la Commission d'enquête relative « à la mainmise sur la ressource en eau par les intérêts privés et ses conséquences » dont je suis secrétaire.

L'accès à l'eau et l'assainissement est l'un des enjeux de notre siècle, menacé par le réchauffement climatique. Il revient aux pouvoirs publics de veiller à la préservation de cette ressource et à sa qualité. Nous le savons mieux que quiconque dans notre région qui recouvre d'importantes potentialités et pour laquelle la ressource en eau et ses utilisations représentent un enjeu majeur.

C'est précisément pour préserver cette ressource et l'équilibre économique et social de nos territoires que je suis attentivement les travaux de cette commission d'enquête, qui prennent la forme de nombreuses heures d'auditions et donneront lieu à un rapport.



propositions de la Convention citoyenne. Un des exemples les plus parlants est celui de l'écocide, sujet que nous portons là aussi depuis plusieurs années avec Christophe Bouillon. Là où nous proposons la reconnaissance du crime d'écocide, le Gouvernement ne propose que la création de deux nouvelles infractions : pas de crimes mais des délits.

L'esprit de justice sociale, pourtant au cœur de l'objectif affiché par le Gouvernement aux membres de la Convention citoyenne, est totalement inexistant dans ce projet : Rien sur l'obligation de rénovation globale des logements. Rien sur le prêt à taux zéro pour les véhicules peu émetteurs. Rien sur la TVA réduite pour les produits locaux et les transports en communs. Rien sur les chèques alimentaires...

De la même manière, ce projet de loi ne permet pas d'enclencher une vraie transition écologique à travers un plan d'investissement dans les transports propres ou dans l'industrie de demain permettant de créer des emplois sur tous les territoires.

Avec mon groupe parlementaire, Socialistes et apparentés, nous avons déposé plus de 600 amendements et nous portons depuis plusieurs semaines autant de propositions afin de palier ces insuffisances et faire du texte du Gouvernement... une vraie loi climat, c'est à dire une loi avec plus de justice et moins de carbone !



Energie : avenir d'EDF, vers l'abandon d'Hercule ?

Vous le savez désormais, le Gouvernement projette le démantèlement du grand service public français de l'énergie qu'est EDF en trois entités distinctes, avec pour objectif à terme la privatisation de la branche énergie renouvelable. Ce projet, inacceptable en l'état, fait l'objet de nombreuses oppositions.

C'est avec attention que je suis les questions énergétiques depuis plusieurs mandats. J'ai souvent l'occasion de rappeler mon combat depuis de nombreuses années contre l'ouverture à la concurrence des concessions hydroélectriques. Le projet Hercule, tout en se voulant protecteur de l'hydroélectricité, fait craindre un avenir sombre pour DF.

Ce n'est pas le seul reproche que l'on peut faire à Hercule : manque de transparence autour des discussions qui se tiennent entre l'État et la Commission européenne, mise à mal de l'indépendance énergétique du pays, risque d'un nouvel affaiblissement de notre souveraineté économique et industrielle, absence de dialogue avec le Parlement,... rien ne va dans ce projet qui ne trouve de soutien nulle part.

C'est pourquoi, depuis plusieurs mois j'interpelle le gouvernement chaque fois que nécessaire, et échange avec la direction d'EDF, les salariés et l'intersyndicale afin qu'une solution pérenne soit trouvée pour préserver notre souveraineté énergétique et que la France puisse avoir les moyens de s'engager à plein sur la voie de la transition écologique.

Mon attention n'a pas diminué sur ce sujet. Ainsi, dans

Il faut sauver l'usine des Clavaux à Gavet

L'usine Ferropem des Clavaux à Gavet est en danger. Le groupe Ferroglobe qui en est propriétaire menace d'arrêter la production malgré la forte motivation des employés qui produisent à prix compétitifs du silicium de qualité.

Dès que les syndicats m'ont alertée, je me suis mise immédiatement en contact avec mes collègues parlementaires de Savoie dont la circonscription accueille également des usines du groupe.

Ensemble, et au-delà des sensibilités politiques, nous avons alerté le Gouvernement et rencontré à de nombreuses reprises la direction et les représentants de salariés.

Cette anticipation laisse aujourd'hui espérer que des solutions soient trouvées. Nous devons tous être mobilisés pour conserver ce site de production, le savoir faire des salariés et les emplois de la vallée. Ils peuvent compter sur mon plein soutien de longue date. Rendez vous le 1er mai à leurs côtés.

le cadre des travaux de la Commission des affaires économiques, j'ai pu auditionner le 3 mars dernier Jean- François Carenco, Président de la Commission de régulation de l'énergie. Le 10 mars dernier, c'est l'intersyndicale de EDF que nous auditionnions.

J'ai également pu m'entretenir avec le cabinet de Monsieur le Premier ministre le 17 mars dernier à Matignon à ce sujet. L'occasion de rappeler l'importance des enjeux que sous-tend le projet Hercule. D'insister également sur la nécessité de préserver un grand service public intégré de l'électricité pour assurer la satisfaction des besoins énergétiques du pays tout en étant toujours plus respectueux de l'environnement et en offrant les prix les plus compétitifs possibles pour les consommateurs. J'ai également pu insister sur la nécessité de rémunérer à son juste niveau l'énergie nucléaire par le biais de la revalorisation de l'ARENH, de sanctuariser l'hydroélectricité dans le giron public et de maintenir ENEDIS en service public.

Les dernières annonces du Ministre de l'Economie et des Finances ne sont pas rassurantes. L'abandon du nom "Hercule" a été annoncé, sans rien toucher au projet de division d'EDF en trois entités. Pas plus d'information sur la gouvernance ou sur l'engagement de l'Etat à maintenir un service public de l'énergie uni et efficace. Nous devons donc rester mobilisés.

Inquiétudes chez Photowatt

J'échange régulièrement avec les représentants du Comité Social et Economique (CSE) de Photowatt à Bourgoin-Jallieu qui s'inquiètent pour l'avenir de leur entreprise de fabrication de panneaux photovoltaïques.

Il ne suffit pas de parler de relocalisation de l'industrie en France, il faut aussi soutenir l'industrie existante, notamment sur les filières d'avenir qui nous permettent de conserver notre indépendance dans la transition environnementale. La mobilisation doit être totale pour l'emploi et l'indépendance énergétique de notre pays.





Pour une fin de vie libre et choisie

Le 8 avril dernier, l'Assemblée nationale était amenée à débattre puis voter la proposition de loi pour une fin de vie libre et choisie présentée par Olivier Falorni, député membre du groupe Libertés et territoires.

Il n'est pas habituel qu'un parlementaire cosigne des propositions de lois d'un autre groupe que le sien. C'est ce que j'ai fait pour ce texte qui a recueilli des soutiens transpartisans pour de nombreuses raisons.

La fin de vie est une thématique sur laquelle je travaille depuis de nombreuses années, notamment en tant que vice-présidente du groupe d'études du même nom à l'Assemblée nationale. Au fil des années, des auditions d'acteurs et des divers retours de malades qui nous ont été faits, j'ai pu me faire un avis précis sur ce sujet.

C'est un sujet qui transcende les clivages politiques. Plusieurs propositions de loi ont été déposées afin de poursuivre le même objectif, de groupes parlementaires de gauche (PS, LFI), ou du centre et de la droite (LREM, LR). Ce dépassement des clivages est en accord avec les Français : selon un sondage IFOP de 2017, 93% de nos concitoyens souhaitent pouvoir choisir librement leur fin de vie.

Cette proposition de loi visait à créer un droit nouveau que chacun peut exercer librement ou pas, tout en posant un encadrement très strict. Toute personne capable et majeure pourrait faire valoir ce droit optionnel à condition qu'elle soit « en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable, quelle qu'en soit la cause, provoquant une souffrance physique ou psychique qui ne peut être apaisée ou qu'elle juge insupportable ».

L'exercice de ce droit serait encadré par un collège de médecins chargé de s'assurer que le patient se trouve dans une impasse thérapeutique et que sa demande est à la fois libre, éclairée, formulée sans pression extérieure,

et explicite. Des juristes, des professionnels de santé et des représentants associatifs s'assureraient quant à eux du respect des procédures et du consentement de la personne.

Les professionnels de santé pourraient bien entendu faire jouer une clause de conscience si cela heurte leur conviction personnelle.

La France, qui n'a toujours pas ouvert ce droit optionnel et encadré, n'est pas à la hauteur de son héritage humaniste. Nous disposons d'un corpus juridique qui ne saurait répondre à tous les cas, contrairement aux Pays-Bas, à la Suisse, à la Belgique, au Luxembourg ou plus récemment au Portugal et à l'Espagne.

Malheureusement, l'obstruction d'une poignée de parlementaires qui ont déposé près de 3 000 amendements a empêché le vote de la totalité de ce texte dans les délais impartis. Cette tactique d'obstruction n'a pas pour but d'exprimer une opinion contraire, mais d'empêcher le débat et la discussion. Je le regrette profondément.

Par leur comportement, nous n'avons pas pu voter l'ensemble de cette proposition de loi. Nous avons toutefois pu adopter son article premier l'article 1er, à une très large majorité : 240 voix pour et seulement 48 contre. Ce vote historique rappelle la nécessité de permettre à chacun de choisir librement sa fin de vie. C'est insuffisant et je le regrette. Mais c'est un pas symbolique important.

J'appelle désormais le gouvernement à prendre ses responsabilités et à inscrire à nouveau ce texte de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, en dehors de toute niche parlementaire, afin d'avoir le temps de débattre sereinement et de confirmer qu'une très large majorité de députés est en accord avec les français en souhaitant leur accorder un droit nouveau.

Sur le terrain



Rencontre avec les Jeunes Agriculteurs dans le Valbonnais



Hommage à la policière Stéphanie Monfermé à Grenoble



Visite de Ferropem aux Clavaux avec les syndicats



Sur le terrain



Centre de vaccination éphémère de Bourg-d'Oisans



Participation à un débat organisé par l'Association des Femmes élues de l'Isère (AFEI) sur la parité en politique



Assemblée générale des Jeunes Agriculteurs de l'Isère en Matheysine



Centre de vaccination éphémère de Seyssinet-Pariset



Journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



Visite de l'Eau-d'Ollès-Express à Allemont et Oz-en-Oisans



Fête de la coquille Saint-Jacques à Villard-de-Lans



Point d'étape sur la réouverture du Petit-Train-de-La-Mure



Visite des foyers ALHPI à Monestier-de-Clermont



Collecte de dons pour soutenir Marlène et sa famille contre la maladie, à la Motte-d'Aveillans



Visite de l'atelier d'insertion SIIS à Seyssinet-Pariset